

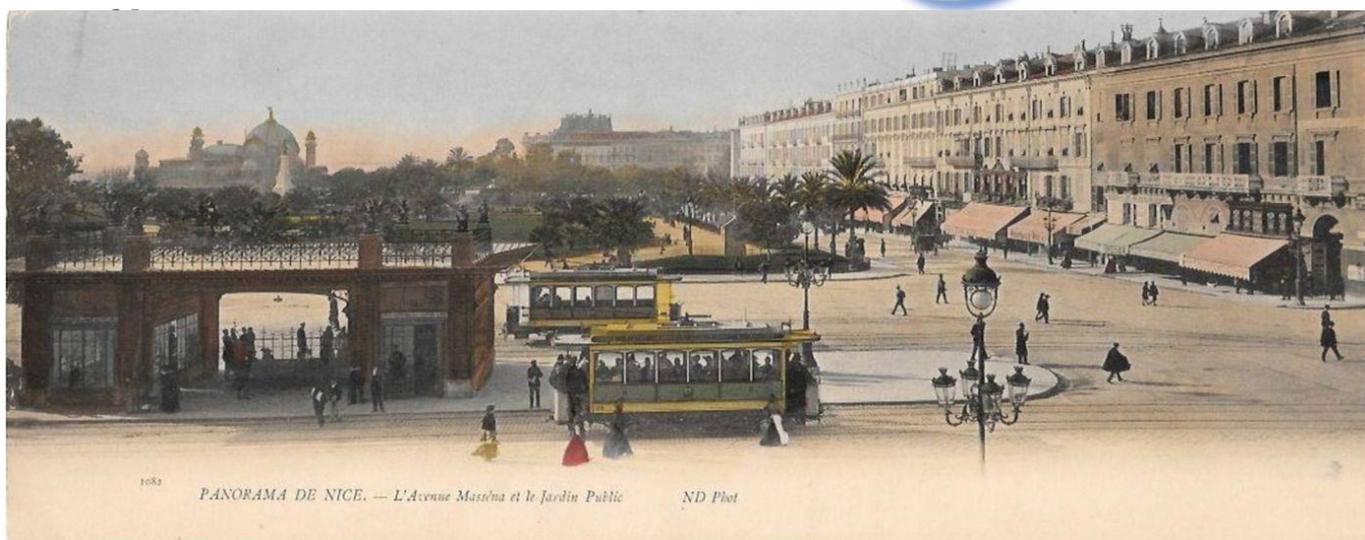
Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'

AGAM



Trimestriel



Chers amis généalogistes,

L'AGAM a 40 ans cette année, beaucoup de choses se sont passées depuis sa création en 1982. À l'époque, la généalogie n'était pas encore entrée dans les mœurs et les recherches étaient beaucoup plus difficiles. Il fallait aller dans les mairies, les archives, les paroisses ou bien écrire en espérant une réponse qui parfois n'arrivait jamais. Comme vous pouvez le constater, la place Masséna depuis le début du XX^e siècle, semble ne pas avoir trop changé, le modèle de tramway a été remplacé, les immeubles sont toujours là dans l'ensemble, à part la jetée promenade au fond, qui elle, a connu un triste sort.

Doit-on conclure que la généalogie a évolué plus vite que notre environnement urbain ?

À très bientôt pour notre assemblée générale du 9 Juillet !

Patrick Cavallo

Réunions et permanences avec la situation sanitaire :

- Réunion de Nice-AD06 (suspendue provisoirement) : le dernier mercredi du mois à 14h. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.
- Réunion d'Antibes : le 2^e samedi du mois à 14h, animée par Arlette Fixot.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : les 1^{er} et 3^e lundis du mois à 14h, animée par Guy Sidler / Claudine Poirier.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : le dernier samedi du mois de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, animée par Annick Girardet / Guy Sidler / Claudine Poirier.
- Réunion de Villeneuve-Loubet : le 2^e jeudi du mois à 14h.
- Réunion de Menton / Roquebrune : le 1^{er} samedi du mois à 14h, animée par Gabriel Maurel.

Nous maintenons les réunions en visioconférence (en plus de nos autres réunions) tous les quinze jours, les 2^e et 4^e lundis du mois à 14h. Pour assister aux visioconférences, cliquez sur le lien : <https://meet.jit.si/AGAMentraide>

Prochaines manifestations :

- Sospel, le 25 juin ;
- Menton, le 3 Septembre ;
- Cagnes-sur-Mer : journée des associations historiques, le 1^{er} octobre ;
- Festival du livre de Mouans-Sartoux, les 7,8 et 9 octobre ;
- Castagniers, le 15 octobre ;
- Roquebrune-Cap-Martin, le 5 novembre.

Formations

Nous intégrons des sujets de formation lors de nos visioconférences. Des conseils, des aides ponctuelles et personnalisées sur différents sujets en lien avec la généalogie (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposés durant nos séances d'entraide dans notre local de Saint-Paul et lors des différentes réunions.

Une formation de groupe peut également être mise en place s'il y a suffisamment de candidats.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- vous débutez : les bases de généalogie ;
- un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis ;
- comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
 - formation GeneaBank ;
- les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
 - généalogie dans le Comté de Nice ;
- comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites ? --
 - formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
 - formation Nimègue.

Des demandes plus spécifiques peuvent être envoyées à secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :
AGAM 8 rue Delrieu 06100 NICE

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, dont la liste se trouve sur le site Internet, contactez Denise Loizeau au cours de la réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Articles pour le bulletin :
(Denise Loizeau) loizeaud@gmail.com
- Points GeneaBank :
(Louise Bettini) geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois :
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays grassois :
(Marc Duchassin) duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :
(Gabriel Maurel) agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux
(Georges Roland) roland.agam@gmail.com

Le local de l'AGAM à Nice Saint-Paul :

28 avenue de Pessicart
Tél : 09 50 73 13 63

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous.

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM
8 rue Delrieu
06100 NICE

ou par mail à Denise Loizeau loizeaud@gmail.com
Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront publiées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour du 2e trimestre 2022 de la base AGAM :

ANTIBES : mariages 1887-1896, 491 actes.

CUEBRIS : naissances 1814-1824, 106 actes.

PEILLE : naissances 1793-1860, 2713 actes.

SOSPEL : mariages 1943-1947, 75 actes.

VENCE : décès 1865-1870, 402 actes.

VILLEFRANCHE/MER : décès 1752-1793, 4354 actes.

La base comprend 1 397 200 actes, soit une différence de + 8141 actes par rapport au trimestre précédent.

Alain Otho

LES ARCHIVES OTTOMANES

(Osmanlı Arşivi)

Les archives ottomanes ne concernent pas seulement la dynastie ottomane et l'état ottoman, mais comportent aussi des informations au sujet de chacun des pays ayant fait partie de l'empire. Elles sont une collection de ressources historiques importantes pour les nombreuses nations dont les territoires, à un moment ou un autre, ont fait partie de l'Empire ottoman : pays de la Méditerranée, pays arabes, de l'Afrique du Nord, du Proche-Orient, du Moyen-Orient, de l'Union européenne et des Balkans, du Caucase, de l'Asie centrale, ainsi que Chypre, Israël et la Turquie.

L'Empire ottoman a régné sur trois continents du XIV^e au XX^e siècle. Ses

archives comptent parmi les plus importantes au monde avec un patrimoine culturel et historique couvrant une période de plus de 600 ans et comprenant 150 millions de documents relatifs à la période ottomane.



La république de Turquie, grâce au patrimoine historique et culturel légué par l'Empire ottoman, est l'un des pays les plus riches d'archives nationales, autant par la quantité que par la qualité. Cette collection est une ressource importante, non seulement pour la Turquie, mais pour l'histoire nationale et commune de nombreux pays qui sont devenus par la suite des états indépendants. Elle a une valeur exceptionnelle pour la connaissance de la culture, de l'économie et de l'histoire politique.

Il est impossible d'écrire l'histoire individuelle de plus de 40 pays différents ayant émergé de la structure de l'Empire ottoman ou partagé leur histoire avec elle, mais aussi l'histoire du monde de cette période, sans faire de recherches aux archives ottomanes.

Afin d'en permettre une utilisation pratique, les archives qui ont été classées sont ouvertes à tous à Istanbul, aux Turcs comme aux étrangers, quelle que soit leur nationalité ou l'objet de leurs recherches.

Après plus d'un siècle au centre de la vieille ville, dans l'ancien site d'archives de Gülhane, les archives ottomanes ont été

transférées en 2013 dans le quartier Sadabad de la municipalité de Kağıthane d'Istanbul.

Coordonnées

Adresse:
Başbakanlık Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü
Osmanlı Arşivi Daire Başkanlığı
Imrahor Cad. Sadabad Mevkii
Kağıthane/İSTANBUL
Tél : +90 212 314 90 00 / Fax : +90 212 314 90 25
Courriel : osmanli@basbakanlik.gov.tr

D. Loizeau

Les indices généalogiques

L'indice de régionalité :

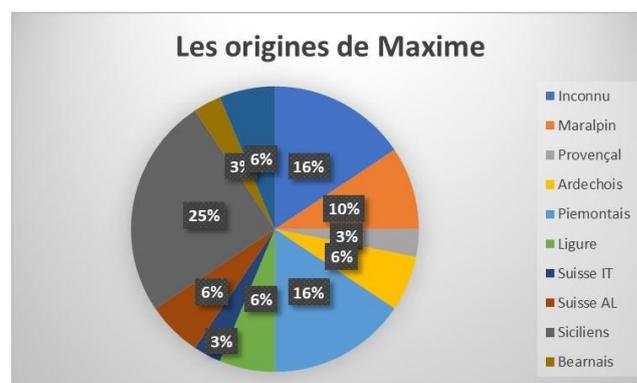
Cet indice sert à évaluer le pourcentage d'appartenance à une régionalité. Ce critère est calculé en additionnant le nombre d'ascendants étant nés dans une région ou un département, puis en le divisant par le nombre de participants incluant l'intéressé.

La limitation à une commune me semble excessive. Pour qu'il reflète une certaine validité, je pense qu'il faut tenir compte de trois ou quatre générations. Passer un grand nombre d'années dans une région influe certainement sur la mentalité et l'état d'esprit d'une personne. Une personne née ailleurs mais ayant passé toute sa vie dans un lieu peut être considérée comme locale sous certaines conditions. Comme vous pouvez le constater dans l'exemple, l'indice passe en une génération de 71 % à 33%.

Indice de régionalité										
	oui / non		oui / non		oui / non		oui / non			
									nombre d'appartenances sur 3 générations	5
									pourcentage sur 3 générations	71,43%
l'intéressé	oui									
		mère	oui		grand père	oui		arrière grand père	non	
				grand père	non		arrière grand père	non		
						grand-mère	oui	arrière grand mère	non	
								arrière grand mère	non	
								arrière grand mère	non	
									nombre d'appartenances sur 4 générations	5
									pourcentage sur 4 générations	33,33%

L'indice d'ethnicité :

Cet indice sert à évaluer le pourcentage de répartition ethnique. Comme le proposent aujourd'hui la majorité des tests génétiques qui vous donnent une répartition ethnique suite à un test ADN, ici le calcul se fait sur les origines de vos ancêtres que vous avez découverts lors de vos recherches. Je tiens à préciser que le terme ethnique utilisé ici est volontairement excessif. En effet, entre un provençal, un bourguignon et un piémontais, il n'y a pas de différence ethnique. Du fait du brassage très important de population au XX^e siècle, je préconise de faire le calcul pour la génération née à la fin du XIX^e siècle. Vous pouvez définir les différentes catégories selon vos goûts. Un département, une ancienne province ou une région me semblent appropriés, pour l'étranger le pays suffit parfois, sauf si vous avez de nombreux étrangers, il faut alors descendre au niveau de la région. Une feuille de calcul Excel permet de générer facilement des camemberts de statistiques



Tous ces indices ne changent pas nos origines très anciennes, car pour les Européens nous descendons tous principalement de l'homo sapiens qui est sorti d'Afrique il y a quelque 30 000 ans et s'est croisé avec des néandertaliens locaux.

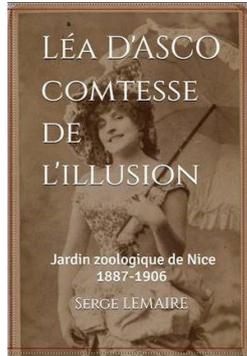


P. Cavallo

LE COIN DU LECTEUR

Léa d'Asco comtesse de l'illusion

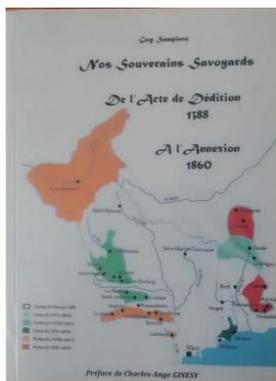
Notre ami et membre de l'AGAM, Serge LEMAIRE, édite un livre sur l'histoire du jardin zoologique de Cimiez à Nice de 1887 à 1906 et sur ses créateurs Léa d'Asco, ancienne artiste lyrique et Gabriel Trippier de Lagrange. C'est aussi un peu l'histoire de son arrière-grand-père qui travaillait à la ménagerie.



En vente sur Amazon.fr (inscrire le titre dans le moteur de recherche Google, Bing, etc.) au prix de 9,92 euros.

Vous pouvez passer directement par l'auteur en commandant par mail à serge.lemaire5@orange.fr au prix de 8 euros avec dédicace.

Nos souverains savoyards de l'acte de dédition de 1388 à l'annexion de 1860



Guy Sampiero, que nous connaissons bien en tant qu'amateur d'histoire niçoise, mais aussi de généalogie, a sorti un livre remarquable sur nos souverains savoyards. Avec ses 450 pages, c'est une mine

exceptionnelle d'informations sur une période de près de cinq siècles. C'est le résultat d'un gros travail de recherches aux Archives de Turin. Vous y trouverez aussi les généalogies des Monferrat, des Lascaris, des comtes de Provence, des Visconti et leurs relations avec la famille de Savoie...

GÉNÉALOGIE PRATIQUE

Dans cette rubrique, nous vous proposons des sites web qui peuvent se révéler intéressants pour aider les chercheurs et les curieux. C'est à chaque fois des sites gratuits que je vous propose.

Registres en Allemagne

<https://data.matricula-online.eu/en/>

Dans Matricula, vous pouvez trouver des registres paroissiaux (principalement des registres de naissance, mariage et décès) de divers pays européens (actuellement l'Autriche, l'Allemagne, la Pologne, la Serbie et la Slovénie).

Les registres qui documentent les actes ecclésiastiques de baptêmes, mariages et funérailles sont les sources les plus précieuses pour la recherche familiale. Comme pour la France, la tenue de registres a été largement établie au début du XVII^e siècle.

Les entrées varient dans la forme, car surtout au début, aucune réglementation contraignante n'était en place. Ainsi, les chroniques courtes et frugales dominèrent dans un premier temps.

Les responsables du site visent à étendre continuellement le contenu de ce site, mais ils doivent aussi prendre soin des législations nationales respectives :

Autriche :

Registres des naissances et baptêmes : 100 ans

Registres des mariages : 75 ans

Registres des décès : 30 ans

Allemagne :

Registres des naissances et baptêmes : 120 ans

Registres des mariages : 100 ans

Registres des décès : 40 ans

Slovénie :

Registres des naissances et baptêmes : 100 ans

Registres des mariages : 100 ans

Registres des décès : 100 ans

P. Cavallo

Quotidien italien :

(Info GeneaNet du 6 mai 2022)

Italie – Plus de 56 000 éditions et 550 000 pages de Il Piccolo, quotidien fondé en 1881, peuvent désormais être consultées gratuitement par tous sur PC, tablettes et smartphones. L'histoire de Trieste et de Venezia Giulia, racontée par son quotidien chaque jour depuis 1881, devient ainsi commodément accessible à tous, grâce à un projet lancé en 2016 et aujourd'hui arrivé à son terme. Une opération complexe de collecte et de numérisation de toutes les copies papier du journal qui a impliqué, outre le journal et son éditeur, le groupe Gedi, la Région Friuli Venezia Giulia à travers Erpac, et la Municipalité de Trieste avec la Biblioteca civica Hortis, qui conserve les copies papier du Piccolo, toujours très demandé par les étudiants, les universitaires, les lecteurs, les curieux. (Source : en italien)

Les Carnets (pas secrets) de l'Ambassadeur Généatique

Nous partagerons ici les petits trucs glanés lors des WebConferences organisées par le CDIP.

Ce mois-ci, savez-vous que Généatique s'est doté d'une protection pour empêcher (limiter ?) les copies-pirates de son logiciel. Quand on ouvre le logiciel, il se connecte via Internet pour vérifier que le numéro de votre logiciel est légal. Du coup, des utilisateurs en démo en un lieu sans connexion, n'ont pu ouvrir leur logiciel.

Ce qu'il faut savoir : cette vérification ne se fait que tous les dix jours. Donc si vous risquez de devoir utiliser votre ordinateur dans un endroit sans Wifi, assurez-vous dans les jours qui précèdent de lancer Généatique, même rapidement, pour « rafraichir » vos droits tant que vous êtes connectés.

Marc Ugolini

Un petit logiciel gratuit indépendant : « Notifications de Généatique »

C'est un petit logiciel gratuit complémentaire mais indépendant du logiciel Généatique qui permet d'avoir un fil info paramétrable, sur le logiciel Généatique bien sûr, sur son « satellite » le site

<https://www.geneatique.com/>, mais qui est aussi paramétrable avec des fils info RSS auxquels vous pouvez vouloir souscrire.

Télécharger le logiciel sur :

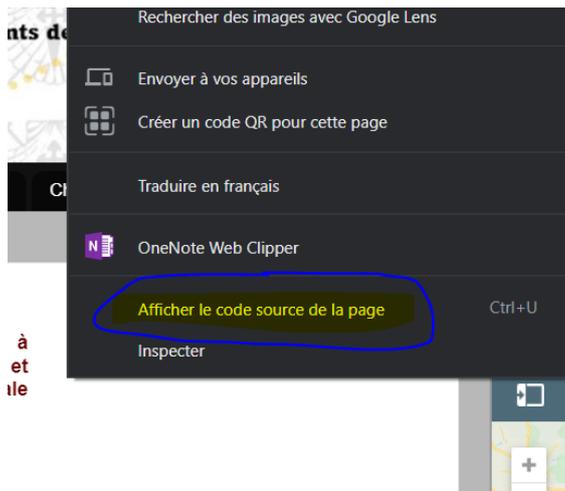
[geneatique.com/actugenea](https://www.geneatique.com/actugenea)

Vous pouvez (ou non) faire que le logiciel se lance au démarrage (décliquer la case correspondante).

Quand vous lancez l'ordinateur, une fenêtre apparaîtra ainsi avec les dernières infos sur le blog que vous voulez suivre (par défaut ceux de Généatique).



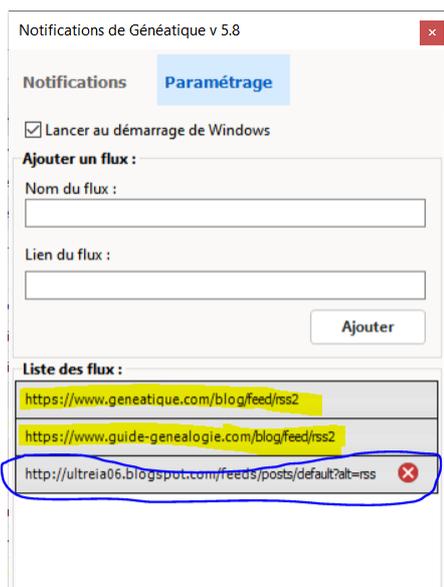
Une **particularité intéressante** : vous pouvez rajouter facilement tout flux RSS dans les lignes vierges en allant chercher le flux RSS dans le code source d'une page Internet (click droit de la souris) si elle ne propose pas directement le lien RSS. Ici, j'ai rajouté par exemple un lien vers une autre association, même hors généalogie.



Chercher le flux RSS en tapant CTRL+f « RSS »

```
haco - RSS" href="http://ultreia06.blogspot.com/feeds/posts/default?alt=rss" />
```

Et en le copiant dans la ligne appropriée :



Après actualisation, vous aurez le flux d'info qui vous intéresse dans un petit rectangle à droite de votre écran.

Marc Ugolini
« Ambassadeur » Généatique

LA RONDE DES PRÉNOMS

Pourquoi ne l'appellerions-nous pas Symphorose ?

Le sujet aborde la façon de donner leurs prénoms aux enfants, les prénoms d'hier,

répétitifs ou curieux, rencontrés en faisant des relevés dans nos régions respectives, ceux qui ont été donnés par les institutions aux enfants trouvés, ceux que nous portons aujourd'hui.

Nous sommes au XXI^e siècle, il y a actuellement un grand changement dans le choix et l'attribution des prénoms.



En France, sous l'Ancien Régime, le catholicisme est religion d'État. Les enfants sont baptisés et portent des prénoms de saints ou d'apôtres : Marie, Joseph, Anne, Catherine, Pierre, etc.

De nombreux prénoms se doublent d'un autre prénom, comme Anne-Marie, Claire-Anne, Françoise- Joséphine, Charles-Henri, Marie-Antoinette, Jean-François, Paul-Guy, Jean-Claude, etc.

Longtemps, la tradition a voulu que les grands- parents soient les parrains et marraines des nouveau-nés et qu'ils donnent leurs propres prénoms aux baptisés. Par la suite, frères et sœurs des parents purent aussi être choisis comme

parrains et marraines, et dont les prénoms se perpétuent encore.

Durant la période révolutionnaire, les prénoms des nouveau-nés sont obligatoirement choisis dans le calendrier républicain qui entre en vigueur en 1793 et reste obligatoire jusqu'en 1805. Dans ce nouveau calendrier, ne figurent plus aucune fête religieuse ni aucun nom de saint. Les parents doivent prénommer leur enfant en choisissant des prénoms du calendrier, tels Sapin, Lapin, Colchique, Rose, Véronique, Caille-Lait, Bouillon-Blanc, Hyacinthe, ou des noms de personnages de l'antiquité ou de l'actualité, tels César, Brutus, Marat, ou d'autres prénoms révolutionnaires comme Liberté et Montagne (ceci n'est pas le cas dans le pays niçois).

Le Concordat de 1801 définit les relations entre l'Église catholique et l'État français. Le catholicisme est reconnu comme la religion de la majorité des Français, mais n'est plus la religion d'État. Par la suite, la loi de 1905 promulgue la séparation des Églises et de l'État français. Il s'ensuit peu à peu une plus grande liberté dans le choix des prénoms qui ne sont plus toujours ceux des saints ou des apôtres.

Particularité concernant l'enfant trouvé : à partir de 1905, on lui donne deux prénoms, le deuxième prénom lui servant de nom.

Aujourd'hui, des prénoms anciens tels Adélaïde, Clotilde, Mélanie, Sophie, Virginie, Alexandre, Julie, Émilie, Guillaume, Nicolas, Lucas, et bien d'autres, sont encore à la mode.

À la question "Savez-vous pour quelle raison vous portez votre prénom ?" n'hésitez pas à nous envoyer par mail vos réponses à : secretariatagam@gmail.com
Nous pourrions les faire paraître dans un prochain bulletin.

Colette Bettenfeld

SASSERNO

Un établissement scolaire privé porte son nom à Nice.

Mais qui est donc Sasserno ?

Agathe Sophie Sasserno, fille de Louis Sasserno, aide de camp d'André Masséna, est une poétesse de talent, née en 1810 à Nice, place Garibaldi, décédée en 1860 à Nice et inhumée au cimetière du Château. Le peintre Jean Baptiste Biscarra est son cousin, il dessine un portrait d'elle qui se trouve au musée Masséna.



Elle compose en 1847 une cantate en l'honneur de Charles Albert, roi de Sardaigne. Des félicitations lui sont adressées par Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriand et Alexandre Dumas fils.

UN SECRET DE FAMILLE ou l'histoire d'une usurpation

J'appartiens à une famille où l'on parle peu des anciens. Ainsi, mon grand-père, Auguste Losno ne m'a parlé qu'une seule fois de sa mère (nous y reviendrons). Je connaissais le prénom de mon arrière-grand-père, Jérôme, parce que pour l'honorer on l'avait donné en deuxième place à mon père. Mais dans une famille où

il n'y avait eu que des garçons, personne n'avait retenu celui de la grand-mère. C'est à peu près tout ce que nous savions d'eux, si ce n'est qu'ils venaient d'Italie. Comme leur fils aîné, Auguste, était né à Monaco, il avait eu la nationalité italienne, chose dont il ne parlait jamais. Le sujet était tabou, m'avait-on fait comprendre.

J'en ai su un peu plus lorsque je consultais leur livret de famille, trouvé dans les affaires de mes grands-parents après leurs décès.

Y figuraient le père, Jérôme, né à Vendone, (Italie), la mère Madeleine Cavallera, née à Borgo San Dalmasso (Italie) ainsi que cinq enfants, dont Auguste.

Mais pour moi, le temps de la généalogie n'était pas encore venu, d'autant que je quittais la région niçoise et donc m'éloignais des sources.

Le temps a passé et surtout Internet a mis à la portée de tous des informations qui jusqu'alors étaient disséminées dans un maquis d'archives.

La curiosité m'a d'abord fait consulter les archives départementales en ligne.

À partir des éléments dont je disposais, à savoir une copie du même livret de famille, j'ai entrepris de reconstituer ma généalogie.

Du côté de mon père Roger, il y avait mon grand-père Auguste, né à Monaco et mes arrière-grands-parents, Jérôme et sa femme Madeleine Cavallera, dont je trouvais en ligne l'acte de mariage.

célibat, délivrés par leurs communes de naissance.

L'âge et la nationalité de Madeleine la dispensaient du consentement de ses parents. Par contre, Jérôme avait eu besoin de l'assentiment de son père, présent à la cérémonie.

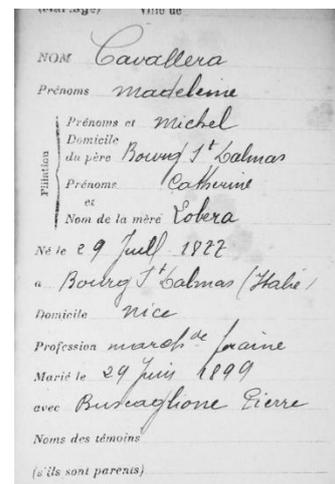
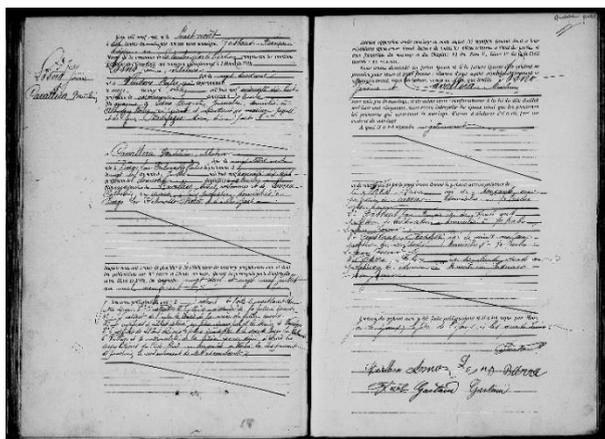
L'affaire était entendue, d'autres branches m'attendaient, d'autant que pour avancer il me faudrait consulter des archives italiennes.

La découverte

Après mon adhésion à l'AGAM, je découvrais sur le site en ligne l'existence des fiches généalogiques. Voilà qui pourrait me faire avancer dans mes recherches.

Mes consultations m'amenaient à interroger cette base avec comme entrée Cavallera Madeleine.

J'y trouvais bien une fiche au nom de Cavallera Madeleine, née le 29 juillet 1877 à Borgo San Dalmasso (Italie), fille de Michel et de Lovera Catherine, mais pour un mariage en date du 29 juin 1899, avec un certain Pierre Buscaglione !



J'y lisais qu'à la Turbie, le 8 août 1900, Losno Jérôme, célibataire, né le 11 octobre 1878 à Vendone (Italie) fils d'Augustin et de feu Boniffazio Marie, avait épousé Cavallera Madeleine, célibataire née le 29 juillet 1877 à Borgo San Dalmasso (Italie), fille de feu Michel et de Lovera Catherine.

Les mariés avaient produit chacun un extrait d'acte de naissance, ainsi qu'un certificat de

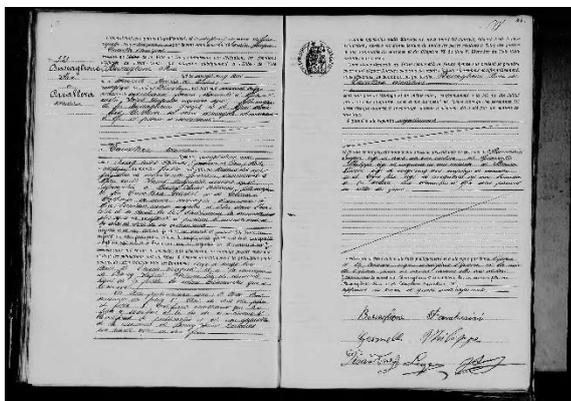
Mon arrière-grand-mère aurait donc été mariée avant de rencontrer Jérôme ?

Pour en avoir le cœur net, j'allais sans plus attendre consulter le registre des mariages à Nice pour l'année 1899.

En date du 29 juin, figure bien ce mariage et l'état civil de la mariée est effectivement celui de mon arrière-grand-mère et le couple, qui exerce

la profession de forains a déjà eu un enfant hors mariage, Jeanne Marie !

La mariée a produit une attestation de non opposition délivrée par la mairie de Borgo San Dalmasso.



Passé le premier moment d'étonnement, de stupeur même, les hypothèses commencent à se bousculer :

- Madeleine a divorcé et s'est remariée, mais quatorze mois entre les deux mariages c'est un peu court, d'autant qu'il y a le délai de viduité, même s'il n'était pas toujours respecté. Et le divorce aurait été plus long à obtenir.

- Elle est devenue veuve, rapidement, mais avec toujours ce fameux délai de viduité... Et puis que serait devenue sa fille ?

En continuant les recherches dans les registres d'état civil numérisés sur les enfants

Buscaglione, je découvrais qu'outre Jeanne Marie, décédée le 24 septembre 1900, le couple aura une deuxième fille, née le 14 juillet 1902, Émilie Virginie. Cette dernière épousera le 12 avril 1924 Pierre Gustave Gilli.

Marchands forains, Madeleine et son mari s'établiront comme marchands de bonbons au 4 bis, rue Fodéré à Nice. Après le décès de Pierre Buscaglione en 1922, Madeleine continuera l'activité qui sera reprise ensuite par sa fille (renseignements contenus dans les annuaires de Nice en ligne sur le site CG06).

Émilie Virginie aura de son mariage un fils, Max Gilli, certains Niçois se souviendront qu'il fut le propriétaire des glaciers « chez Max », dont un sur le port, à proximité de la rue Fodéré.

Mon grand-père m'avait dit un jour que la grand-mère de Max, figure niçoise bien connue, était la sœur de sa mère et avait pour nom de famille Cavallera. C'est la fameuse seule fois évoquée au début de mon propos.

Ainsi, les deux « Madeleine » étaient sœurs, mais laquelle était la vraie et quel était le prénom de l'autre ?

Les recherches

J'ai suivi plusieurs axes de recherche, toujours dans la documentation numérisée, éloignement oblige.

Les investigations effectuées sur la branche Buscaglione ne m'avaient pas permis de découvrir une indication de prénom autre que Madeleine, quel que soit l'acte (naissance des enfants, activité professionnelle, recensements). Celles effectuées sur mon arrière-grand-mère produisaient les mêmes résultats s'agissant du prénom de la mère, Madeleine, dans les actes de naissance des enfants.

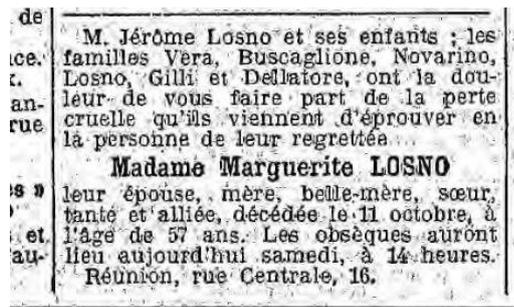
Difficulté supplémentaire, sur ces actes ne figurait que le lieu de naissance, à savoir l'hôpital, à Monaco comme à Nice.

Il me fallait me résoudre à consulter les registres des recensements niçois. 1906 ayant vu le décès d'un des enfants (César) et la naissance d'un autre (Marie) à Nice, je décidais de commencer par le recensement de 1911.

Bien que longue et fastidieuse, cette recherche a fini par porter ses fruits :

Au 17 chemin de Saint Roch à Nice, une famille LOSNO, composée du père, Jérôme de son épouse Marguerite, née en 1872 et de leurs enfants.

Il, je poursuivais les recherches sur les années 1921 et 1926, qui me confirmaient qu'au 16 de la rue Centrale, se trouvait la même me fallait une confirmation famille, l'épouse se prénommant Marguerite, avec une naissance en 1877 (demi mensonge aux agents recenseurs?). Je décidais enfin de consulter la presse locale, à la recherche d'éventuels avis de décès.



Dans l'Éclaireur de Nice, en date du 12 octobre 1929, Jérôme Losno fait publier le faire part de décès de son épouse, Marguerite, âgée de 57 ans (ce qui confirme la naissance en 1872). La preuve était faite, l'usurpatrice, c'était mon arrière-grand-mère, née Marguerite Cavallera, en 1872, et non Madeleine, née en 1877. Sur l'avis de décès en date du 11 mai 1943, de Madeleine Buscaglione, née Cavallera sont associés les Losno, confirmant que toutes les branches de la famille étaient restées en contact et que les enfants de Jérôme et Marguerite, au premier rang desquels figurait mon grand-père Auguste alors âgé de 42 ans, n'ignoraient rien de la situation.



Ce secret de famille est resté bien enfoui, la génération suivante en ignorait tout, ainsi que j'ai pu le constater.

En conclusion

Si je n'avais pas consulté la base des fiches généalogiques de l'AGAM, je serais resté sur mes certitudes et n'aurais jamais découvert ce secret.

Il reste à découvrir les raisons, forcément impérieuses, qui ont contraint mes arrière-grands-parents à contracter leur mariage en se servant d'une identité usurpée. Sans doute pour ne pas éveiller les soupçons d'un employé de l'état civil trop curieux, la cérémonie a été célébrée à la Turbie, où la famille ne semble pas avoir d'attache, puis à s'établir à Monaco

quelques années, avant de revenir à Nice. Elle n'a pas retrouvé sa véritable identité, même son décès a été déclaré sous l'état civil de sa sœur. Même son lieu de sépulture m'est inconnu, malgré les recherches faites sur le site de la Ville de Nice, alors que j'ai pu y retrouver sans difficulté sa mère et la véritable Madeleine. Alors, bigamie résultant d'un précédent mariage italien, interdiction de séjour en France, exil pour fuir la justice ? Le mystère reste entier !

La réponse se trouve peut-être à Borgo San Dalmasso. Il semblerait que Catherine, leur mère devenue veuve, soit venue avec ses enfants adultes à Nice dans les dernières années du XIX^e siècle. Elle avait également deux autres filles, dont je découvrais l'existence grâce aux faire-part de décès (Liberata épouse Novarino et Lucie épouse Vera).

Peut-être y ont-elles été accueillies par Madeleine, déjà peut-être établie dans une relation maritale et professionnelle avec Pierre Buscaglione ? Cela expliquerait que je n'ai pas retrouvé de trace d'elles dans les nouvelles recherches que j'effectuais dans les recensements de Nice et des communes limitrophes avant 1911.

La découverte de ce secret de famille, passé le moment d'incrédulité, a redonné « vie » à des arrière-grands-parents qui jusqu'alors n'étaient que des noms sur mon arbre généalogique et des quasi inconnus pour moi.

J'y pense désormais avec beaucoup d'émotion en imaginant les difficultés de leur vie !

Christian Losno

LA JOURNÉE GÉNÉALOGIE / BLEUETS DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

(SAMEDI 21 MAI 2022)

En ce samedi 21 mai 2022, c'est le typique village côtier de Saint-Jean-Cap-Ferrat qui nous accueillait pour la reprise de nos journées de généalogie orientées grand public.

Dès 10 heures, dans la médiathèque située sur le vieux port, notre équipe composée de sept bénévoles motivés* recevait ses premiers demandeurs dont certains déjà très avancés dans leurs recherches : les contacts en furent d'autant plus intéressants. Toute la journée, de nombreux Saint-Jeannois parmi les visiteurs, la plupart issus de vieilles

familles du terroir et particulièrement conquis par la richesse des données que nous étions en mesure de fournir sur leurs origines.



Une ambiance studieuse

Mais cette session nous a également permis d'échanger avec des néophytes voire avec de simples passants, ce qui est bien l'un des buts de notre présence ; à la clef, une nouvelle adhésion ferme et d'autres en germe.

Nous avons eu la visite du maire, Monsieur DIETERICH, à qui notre président a remis notre livret d'état-civil relatif à sa commune ainsi que le recueil Bleuets. Il a beaucoup apprécié, d'autant que son adjointe à la culture, Madame ROSSI, était déjà passée auparavant pour montrer l'intérêt porté par la ville à notre manifestation.

Après deux ans et demi de « disette », cette sympathique journée nous a permis de renouer des liens et de nous faire connaître, objectif rempli !

Michel Schmitt

* Annick, Louise, Stéphanie, Gabriel, Michel, Patrick et Thierry



L'arbre papier d'une visiteuse

EMPREINTES

3 – LES CHOCS

Peut-être vous est-il arrivé un soir de vous tenir immobile à regarder le ciel, la lune et les étoiles, et à essayer de suivre leurs déplacements. Et puis le souvenir vous a traversé de Copernic et de ses idées d'héliocentrisme. Alors, vous avez tenté de vous imaginer sur le sol de cette planète tournant à vitesse folle autour du soleil, et là, vous avez senti comme un fourmillement sous la plante de vos pieds. C'est quelque chose de ce type qui est arrivé à *Blaise Pascal* lorsqu'il a regardé ces espaces infinis, et il en a été effrayé. La recherche généalogique peut être fastidieuse et monotone, mais elle produit parfois de ces chocs qui font empreinte. Cet article m'est l'occasion d'essayer de préciser quelques-unes de leurs modalités en les ventilant par types : tournis, surprises, étonnements, vertiges.

LES TOURNIS

• « **Tous Cousins** » ! Au démarrage de ma recherche, les cousins, je les ai découverts par relations, par le « bouche à oreille » dans le cadre d'une association locale de généalogie ; comme j'en étais aux premières générations d'ascendance, les degrés de ces cousinages étaient relativement proches et les échanges pouvaient porter sur des situations et des personnes connues de part et d'autre. Une trentaine d'années plus tard, alors que mon « stock » d'ascendants s'est notablement accru, les recherches se font sur Internet, le degré des cousinages est infinitésimal car les liens sont repérés par les machines sur des générations plus lointaines, vers le XVI^e siècle. Il n'y en a pas moins cousinage, ce qui rend vraisemblable le « tous cousins ! » souvent évoqué. Cela reste cependant un jeu théorique, mais qui peut « faire tourner la tête » lorsqu'on l'aborde sous son angle statistique.

Ainsi qu'il apparaît dans le graphique du dénombrement de mes ascendants présenté dans le précédent article (Revue AGAM 57, *Empreintes* 2), la ventilation des effectifs trouvés forme une courbe en cloche dont le sommet est à la 13^e génération ; la courbe descend ensuite rapidement et s'étire jusqu'à la 22^e. J'ai été plutôt content d'y trouver là mon plus lointain ancêtre, *Pedro Grosso*, né vers 1270 à Menton. Mais d'autres émotions – du genre de celles évoquées plus haut - sont apparues lorsque je découvrais que théoriquement il partageait cette 22^e génération avec pas moins de **4 194 303** autres ancêtres qui ne demanderaient certainement pas mieux que d'avoir eux aussi voix au chapitre et au titre du plus ancien !

Un article trouvé sur *Geneawiki* (*"Progression théorique du nombre de nos ascendants"*) explore quelques perspectives démographiques en allant plus loin dans le nombre de générations. « Admettons qu'une génération se renouvelle à peu près tous les 30 ans.

Pour un individu né en 2010, et en considérant ses parents comme génération 1, on arrive à :

- 1.024 ascendants à la génération 10 (G 10), en 1710
- 131.000 ascendants à G 17, en 1500,
- **1.099 milliards** d'ascendants à G 40, en 810 ! »

*

Pour accroître la sensation de tournis, il n'y a qu'à penser que nous ne sommes pas les seuls à avoir une ascendance. Rien qu'en France, en 2010, « du fait (selon l'INSEE) d'une forte fécondité imputable aux femmes de plus de 30 ans, 828 000 bébés sont nés, dont 797 000 en métropole. » Ceci aurait donc nécessité, en l'an 810, que mes 1.099 milliards d'ascendants soient bien plus nombreux ! Difficile à imaginer, d'autant que, pour qu'une fécondation soit effective, les géniteurs doivent être en âge de féconder !

En 810, *Charlemagne* vient d'être sacré Empereur. Selon Geneawiki, on estime la population française de cette époque à 8,8 millions d'habitants, et la Terre entière, à moins de 300 millions ! Or, il faut noter que ces 8,8 millions représentent non les seuls géniteurs, mais tous les habitants de la France, du vieillard au nouveau-né, la moitié des nouveau-nés devant d'ailleurs décéder avant leur vingtième année... En intégrant également d'autres facteurs, les études statistiques estiment finalement que nos ancêtres « fonctionnels » dans cette population représentent environ 30% du total, soit 2 600 000 personnes qui pourraient être aptes à la fécondation.

C'est logique mais c'est impossible. Où est l'erreur ? Quelle est l'astuce ? Même une démultiplication des implexes rend la chose difficile à concevoir ! Les neurones s'affolent et commencent à grésiller.

• « Nous descendons tous de Charlemagne ! »

Le tournis se prolonge et sombre dans le mystère lorsque, renversant l'arbre, *Geneawiki* le considère maintenant du côté de la descendance. Soit un couple fertile, en 810, toujours du temps de Charlemagne. Il est postulé que ce couple engendrera deux enfants, vivants et fertiles, qui auront à leur tour chacun deux descendants, et ainsi de suite au fil des générations - il s'agit d'une hypothèse basse, qui assure juste le renouvellement des populations. Arrivé de nos jours, après 40 générations, cela ferait environ **550 milliards de descendants**, soit cent fois la population mondiale actuelle...

Ces chiffres incommensurables dépassent mon entendement. Il est cependant assez réaliste de conclure que, pour *chacun* de nous, la plupart des géniteurs de l'an 810 sont forcément nos ancêtres des centaines ou des milliers de fois... Et que nous descendons tous (ou presque) de *Charlemagne*.

«*Tout couple du temps de Charlemagne qui a des descendants aujourd'hui, en a ÉNORMÉMENT, et ces*

descendants constituent une part importante de la population française, voire mondiale. Dans quelques cas très favorables, on pourra prouver qu'on descend d'un ancêtre de l'an 1.000 ou antérieur (Charlemagne ou autre). Ce cas est moins rare qu'on ne le pense a priori car dès G9, vous avez des chances non négligeables de tomber sur une fille noble mésalliée même si votre famille est apparemment tout à fait roturière.» (*Geneawiki*)

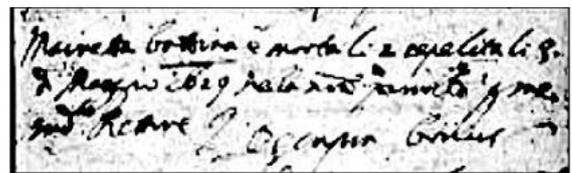
DEUX SURPRISES ET UN ÉTONNEMENT

« *Toujours par main de femme poussé vers d'autres moi-même* »
(Louis Pauwels)

Peut-être est-ce sous l'influence des multiples journées, pétitions, actions qui ont porté sur la place des femmes dans notre société ? J'ai repris ma liste d'ascendance en la considérant sous l'angle de cette question et j'ai été « surpris » - mais simplement surpris - par l'importance de ce que pourtant je savais déjà.

• **La femme voilée.** On trouve dans mon fichier des formulations de ce type : *Maireta (X Bottino), Rosalia (X Ciais), Catharineta (X Dalbera)*. Elles sont indiquées en tête de ma liste d'ascendance, lorsque je l'édite par ordre alphabétique. Il faut comprendre : *Maireta épouse Bottino, Rosalia épouse Ciais, Catharineta épouse Dalbera...*

Pour elles, le nom de jeune fille n'est pas indiqué dans leur acte de décès, et/ou même dans les actes de naissance de leurs enfants. Lorsque leur acte de mariage ou de naissance n'a pu être retrouvé, nous n'en connaissons donc que le prénom. «*La femme donne la vie, l'homme donne le nom*». Il ne le donne pas qu'à l'enfant mais il en «recouvre» aussi son épouse, il la voile, au point qu'il est difficile dans un acte de décès de savoir s'il s'agit de son nom de jeune fille ou d'épouse. Ainsi pour *Maireta*, déclarée *Bottina*.



Acte d'inhumation de Maireta (X Bottino) le 3/05/1629 à Menton

Ce qui est voilé, ce n'est pas seulement la femme qui l'a porté, c'est toute la lignée dont elle aura été un des points d'aboutissement ; nous ne pourrions pas, pour elle, établir ce « badge patronymique » qui aurait pu rendre compte du patrimoine héréditaire qu'elle apporte dans cette union (*cf Empreintes 2*). Tout cela, je le savais, bien sûr, lorsque je rentrais dans mon fichier une nouvelle « épouse de... ». Mais ce n'était qu'une d'elles, à chaque fois. Ce qui a fait choc, c'est cette surprise lorsque, pour la première fois, je les ai comptées. Au total, cela faisait **109** dans un fichier qui recense au total 1 687 ancêtres directs, soit **6,46 %** du total.

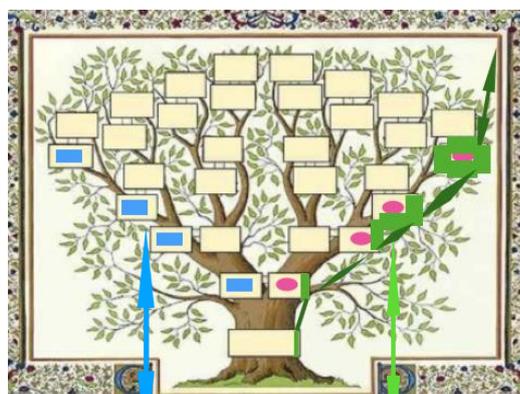
Comme par effet-ricochet, j'ai fait alors une petite découverte dont les résultats m'ont étonné. Je place l'étonnement en cousinage avec tournis et vertige, car il produit comme une suspension dans le processus intérieur. C'est un éclair de compréhension (« *frappé d'étonnement* ») qui, cette fois, remet en question une manière de penser, de sentir ou d'agir, et qui, s'il est reconnu, ouvre d'autres possibles.

Ma découverte étonnante était la suivante : je me suis rendu compte, alors que je consultais mon arbre en ligne sur Geneanet pour y travailler sur mon ascendance, que je n'avais utilisé jusqu'ici que deux des trois possibilités qui étaient offertes : l'ascendance complète et la lignée par les hommes (lignée agnatique). Je n'avais jamais exploré la troisième : la lignée cognatique (par les femmes). J'optai, cette fois, pour cette option. Bien m'en a pris.

• La lignée des mères.

Dans l'arbre généalogique, la lignée d'ascendance par les pères, c'est-à-dire la lignée *agnatique*, borde le côté gauche de l'éventail. Elle est marquée en bleu dans l'arbre en couleurs ci-après. C'est la lignée de transmission du patronyme : celui de mon père, du père de mon père, du père du père de mon père

De l'autre côté de l'éventail, la lignée la plus à droite, est marquée en rouge. C'est du côté des femmes. C'est la lignée des mères, c'est-à-dire ma mère, puis la mère de ma mère, puis la mère de la mère de ma mère... C'est la lignée de la transmission de la vie, la lignée *cognatique*.



Honorato Peire NEGRE ca 1510-1570..1609	??
Gabriele NEGRE ca 1540-1614/	Claudina CRISTINI
Bartolomeo NEGRE ca 1564-1638	Luiseta FARAUD 1599-
Pietro NEGRE 1595-1637	Marinetta BERENGUERA 1619-1694
Pietro NEGRE 1622-1694	Honorata GILLI 1642-1685/
Onorato NEGRE 1653-1717..1743	Joanneta CABANAL 1685-1739
Domenico NEGRE 1691-1743	Maria Cattarina GIOFFERN 1728-1790
Vincent NEGRE 1730-1790..1809	Maria Victoria CIAIS 1766-1851
Guiglielmo Ludovico NEGRE 1762-1809	Maria Francisca DÁLBERA 1788-1851
Giovanni Battista NEGRE 1793-1852	Antoinette Clotilde CURTI 1825-1906
François NEGRE 1836-1910	Paule (Pauline) Françoise MARTIN 1849-1944
Jean-Baptiste NEGRE 1868-1950	Marie-Jeanne MARTIN 1885-1978
Jules François NEGRE 1904-1989	Pauline ALZIARI 1904-1972
Pierre César NEGRE 1937	Pierre César NEGRE 1937

Dans ma lignée agnatique, j'ai recensé treize générations d'ancêtres portant mon patronyme. Le plus

ancien, *Honorato Peire Negre* est né vers 1510. Dans la lignée cognatique, j'ai recensé douze générations d'ancêtres maternels. La plus ancienne, *Claudina Cristini*, est née vers 1580.

- Première différence – normale mais notable - avec la lignée agnatique : du côté des mères, elles ont toutes des patronymes différents, (les deux « *Martin* » ne relèvent pas de la même branche *Martin*)

Cela apparaît clairement dans le tableau d'ascendance sur 8 générations précédemment fourni (Revue AGAM 56, *Empreintes 1*). Rien qu'en considérant les patronymes de la lignée des arrière-arrière-grands-parents, on trouve 15 sur 16 d'entre eux qui sont des noms « du pays » (*Nègre, Martin, Bonifassi, Bonaud, Alziari, Camous, Cognet...*). La 16^e, celle de mon arrière-arrière-grand-mère *Antoinette Curti*, ouvre une autre palette de patronymes (*Curti, Dalbera, Ciaï, Gioffern...*). C'est la branche la plus à droite dans l'arbre en couleurs, celle qui est teintée de vert pour marquer qu'il y a là, selon moi, une autre « configuration ».

- Deuxième différence : l'origine géographique. Sur les 324 individus distincts de la liste d'ascendance d'*Antoinette Curti*, il y en a 67 (seulement) pour lesquels j'ai pu trouver le lieu de naissance ; sur ces 67, **il y en a 66 nés à la "périphérie" de Nice** : *Aspremont, Levens, Duranus, Utelle, Châteauneuf-Villevieille, Sospel, Berre-les-Alpes, Castellar, Menton*.

En définitive, s'agissant des lieux de naissance, tous les ancêtres de ma lignée agnatique (la « lignée des pères ») sont nés à *Nice*, alors que dans la lignée cognatique seules les trois premières « mères » le sont. *Antoinette Curti* est née à *Castellar*, et, avant elle, les huit autres mères de la lignée cognatique sont de *Duranus* ou d'*Utelle*. **Nous sommes bien dans une autre configuration spatiale.**

- Troisième différence : la position sociale. Dans l'ascendance d'*Antoinette Curti*, une bonne dizaine de ses 324 *Sosa* ont des professions ou des **rôles sociaux éminents** : capitaines, lieutenant, notaires, syndic, administrateur, médecin, chirurgien, maître d'école... - alors que le total des statuts « éminents » relevés pour les quelques 1.300 *Sosa* des quinze autres arrière-arrière-grands-parents, n'atteint pas la demi-douzaine...

Ceci est dû pour une large part au fait *qu'Antoinette Curti* est 5 fois arrière-petite-fille de *Jérôme Rey*, époux de *Mlle Garibaldy de Monaco*. *Jérôme Rey* fut 1^{er} Ministre du *Prince Honoré II* et lui procura, par sa médiation secrète, la protection du Roi de France *Louis XIII*, lequel lui donna de nouvelles armes en le déclarant Gentilhomme français ainsi que toute sa postérité. *Louis*



XIV lui donnera le *Collier de l'Ordre de St Michel* en l'an 1647 et l'autorisera à porter le titre de *Villa Rey*.

La comparaison des « rôles sociaux éminents » entre l'ensemble de mes ascendants et la seule ascendance d'Antoinette Curti est également biaisée par la nature des données : pour toutes les lignées, le repérage et le déchiffrement des actes d'état civil finissent par buter sur la période (vers les années 1530) qui correspond à la mise en place des registres paroissiaux. Avant ces registres, seuls ceux qui « en avaient les moyens » pouvaient avoir recours à des actes notariés et laisser ainsi traces dans des archives.

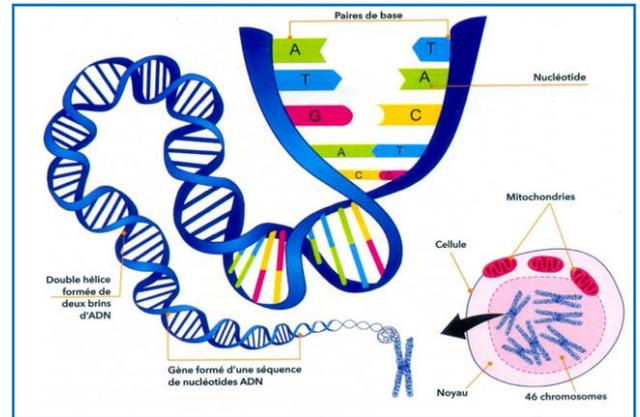
En conclusion, lignée agnatique et lignée cognatique divergent sur les trois critères. Or, indique *Wikipédia*, - et cela a été la seconde surprise pour moi - « ce concept (de lignée cognatique) est utile d'un point de vue génétique car un individu partage son *ADN mitochondrial* avec sa lignée cognatique seule puisque c'est exclusivement la mère qui le transmet à ses enfants. En effet, contrairement à l'ADN humain qui est un assemblage de la moitié des gènes de la mère et de la moitié des gènes du père (donc du quart de chaque grand-parent ou encore du huitième de chaque arrière-grand-parent, etc.) rendant très difficile l'établissement de la filiation au-delà de quelques générations, l'ADN mitochondrial n'est normalement transmis que par la mère, qui le tient elle-même de sa mère qui le tient de la sienne, etc. Cela simplifie donc énormément l'étude des filiations mère-enfant et la datation des lignées. » Vous avez dit « *ADN mitochondrial* » ?

LES VERTIGES

« Connaissez, avec tous les saints, la longueur et la largeur, la hauteur et la profondeur. » (Saint Paul)

Comme peut-être pour une partie des lecteurs qui auront poursuivi leur lecture jusqu'à ce point, l'expression « *ADN mitochondrial* » m'a laissé songeur... La biologie, ce que j'ai pu en savoir est bien loin, et elle a tant changé depuis... Au fil des ans, j'ai vu les « *Leçons de choses* » de mes classes élémentaires devenir les « *Sciences naturelles* », qui se sont transformées pour les générations suivantes en « *Sciences de la vie et de la Terre* ». Aurai-je encore les jours requis pour assister à leur prochaine mutation, peut-être quelque chose comme « *Sciences des 118 éléments et de l'espace-temps* » ?

En attendant, j'ai grappillé sur mon moteur de recherche de quoi rafraîchir ce qui me restait en mémoire de la structure d'une cellule, avant de me hasarder dans la découverte de ce qu'on peut trouver en plongeant toujours plus loin dans l'infiniment petit.



Avant de présenter les interrogations en forme de vertiges qui m'ont accompagné dans cette plongée de la cellule aux « paires de base », nous jetterons un regard sur mon test.

*

• **Test ADN personnel.** La nature de mon test ne m'a pas été précisée, mais, à en croire la *Revue française de généalogie*, au prix où je l'ai payé (moins de 50 €) il doit s'agir d'un test d'*ADN autosomal*. Le test *autosomal* porte sur les 22 chromosomes non sexuels, les *autosomes*, d'où le nom du test. Ce test est arrivé tardivement, bien après les deux autres tests : sur l'*ADN mitochondrial* et sur l'*ADN* sur le *chromosome Y*, disponibles, eux, depuis les années 2000.

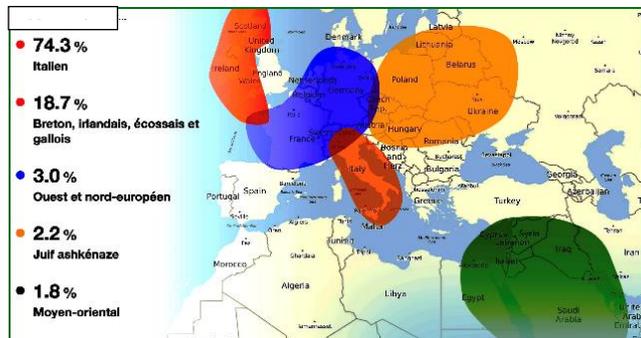
Le résultat qui m'a été adressé est constitué de quelques pourcentages et d'une carte, mais on trouve également un dossier zip intitulé « *raw-dna-data* » (les « *données brutes du dna* »), qui est le listing des décodages effectués. C'est ce fichier que j'ai transmis à *Généanet* et c'est par ce site que sont effectuées les recherches de cousinage.

Il s'agit d'une liste de SNP (*Single-Nucleotide Polymorphism*) c'est-à-dire non pas mon génome entier mais une partie des seules variations ou mutations repérées. Ce faisant, le fichier transmis nécessiterait quand même l'impression de 8 706 pages format A4, soit 17 à 18 livres. Dans le fichier que j'ai reçu, les pages comportent quatre colonnes (*rsid / chromosome / position / génotype*). Chaque page contient 70 lignes, une ligne par *SNP*.

Le bilan statistique et la carte fournie sont censés représenter mes origines. Elles se répartissent sur quatre « ethnies », toutes ventilées sur une partie d'un seul continent, l'Europe continentale.



Aussi sommaire qu'elle soit, cette carte des ethnies révèle une information d'importance lorsqu'on la compare à celle produite pour *un de mes cousins germains* qui, le premier, avait tenté le test.

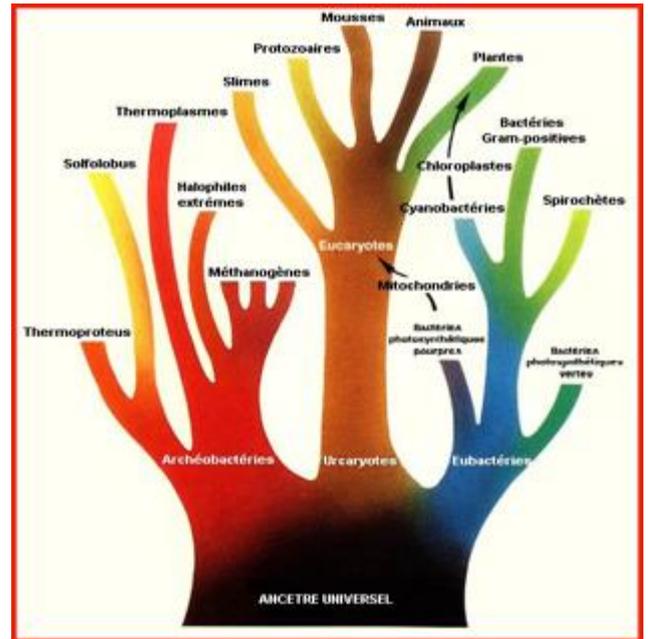


Nous avons la même lignée d'ascendance paternelle. Nous pouvons donc lui référer les trois aires que nous avons en commun : *“ouest et nord-européenne”*, *“italienne”* et *“juive ashkénaze”*. J'ai en propre l'*ethnie ibérique*, qui renvoie par conséquent à ma lignée maternelle *Alziari*.

Avec l'entrée en scène de l'ADN, la recherche généalogique a changé de registre.

• **De l'Adam primordial à l'Ancêtre Universel.** La « butée » des années 1530 entravait la recherche mais, en même temps, lui donnait un cadre sécurisant. Tel cousin a pu m'indiquer que « sa généalogie était complète », car il avait récolté tout ce qui pouvait l'être dans l'espace temporel ainsi délimité. Avec l'ADN, cette frontière est dynamitée. En tombant dans le micro-monde de la génétique, la généalogie a, paradoxalement, vu ses coordonnées spatio-temporelles se démultiplier. Dans le grand métier où elle tisse ses motifs, les fils de chaîne des lignées patronymiques sont devenus listes d'ethnies puis d'espèces, quant aux fils de trame des générations, ils sont maintenant fils de périodes ou bien d'ères ; dans les formes de leurs croisements ne se dessinent plus des personnes mais des souches ou des types.

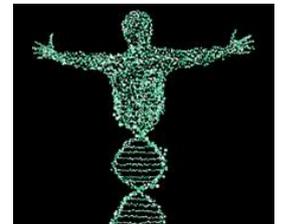
L'unité de base – la cellule – étant la même pour les humains, les animaux, les bactéries, le monde végétal, les propositions des scientifiques dessinent des arbres des espèces où la quête de l'Adam primordial laisse la place à celle de l'Ancêtre Universel. Ce qui n'est qu'une autre manière de poser la question de ce qu'est la vie.



• **Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas.** Un pas de plus dans l'infiniment petit et le lien se fait ensuite de l'animal et du végétal avec le minéral. Ne sommes-nous pas composés de quelque 7 milliards de milliards de milliards d'atomes (7×10^{27} atomes) ? Avec cette nouvelle unité de base, nous pouvons traverser le miroir et, par jeu de bascule, nous retrouver dans l'infiniment grand.

« Brassés dans notre galaxie, au fil de ses rotations et fusions avec d'autres, qui ont commencé il y a plus de 13 milliards d'années, ces atomes ont de multiples provenances. » L'expression « *poussières d'étoiles* », reprise par *Hubert Reeves* pour le titre de l'un de ses plus célèbres livres, est à l'origine de *Carl Sagan*. Dans sa série *Cosmos*, l'astrobiologiste déclarait « *l'azote dans notre ADN, le calcium de nos dents, le fer dans le sang, le carbone dans nos tartes aux pommes ont été faits à l'intérieur d'étoiles qui se sont effondrées. Nous sommes faits de poussières d'étoiles.* »

Sans l'avoir voulu, le généalogiste amateur se retrouve dans de beaux draps, ceux des questions de la métaphysique... Devant lui, deux propositions : - « *Nous sommes un sac de gènes qui se dupliquent, dans un flipper géant.* » (Léo Grasset) // - « *Je suis l'unité vivante des éléments qui me composent.* » (Lanza Del Vasto). Comment choisir ? Et, d'ailleurs, faut-il choisir ?



Pierre Nègre